

PROCEEDINGS

SHORT PAPERS

Worldwide perspectives on
geographical indications



An International Conference for Researchers,
Policy Makers and Practitioners
Montpellier (France), 5-8 July 2022

IG poivre de Penja (Cameroun) : une ressource commune à l'épreuve des rapports de pouvoir

Chloé Tankam¹

L'enregistrement de l'Indication Géographique Poivre de Penja (IGPP) en 2013 a donné lieu à une explosion de la production et une nette amélioration des prix. Cet enregistrement est en partie dû à des acteurs économiques majeurs, fortement impliqués dans la construction de la démarche. La prise en compte des asymétries entre acteurs et des rapports de pouvoir est un enjeu clé pour la construction d'actions collectives efficaces. Comment l'IGPP compose-t-elle avec l'hétérogénéité des acteurs dans la gestion de la ressource ? Nous mobilisons une grille d'analyse croisant deux approches théoriques des communs, l'une socio-économique dans la tradition des travaux d'Elinor Ostrom, et l'autre sociopolitique intégrant la question des rapports de pouvoir. La grille est appliquée à des données d'enquête recueillies par entretiens semi-directifs en 2017. Les efforts de construction d'une action collective associant les différentes catégories d'acteurs butent sur des blocages institutionnels qui fragilisent la mise en œuvre du contrôle et de la traçabilité, la réputation du poivre et ses bénéfices pour l'ensemble des acteurs enregistrés. Pour les petits producteurs, la contrainte est renforcée. Or, leurs capacités d'action est en réalité plus étroite que laisse entrevoir l'organisation de l'interprofession. L'IGPP pâtit des faiblesses institutionnelles et d'une insuffisante prise en compte des contraintes des petits producteurs.

Mots-clés: action collective, communs, asymétries de pouvoir

INTRODUCTION A L'UTILISATION DU MODELE

L'Union Africaine s'est dotée depuis quelques années d'une stratégie de soutien aux indications géographiques (IG). Le poivre de Penja au Cameroun a été la première IG enregistrée pour la zone de l'Organisation Africaine pour la Protection Intellectuelle (OAPI). Notre article porte sur les modalités d'organisation de cette IG.

Les IG représentant une démarche collective, aucun acteur ne peut en définir seul le contenu. Or, une IG doit généralement composer avec une multitude d'objectifs. De plus, elles se construisent souvent autour d'une diversité d'acteurs dont il faut tenir compte lors de la définition des règles et dans la gestion quotidienne de la ressource. La prise en compte de la question de la représentativité des acteurs apparaît comme cruciale pour réduire les risques de conflits pouvant affaiblir les IG (Marie-Vivien et al., 2019). Or,

elle dépend fortement des rapports de pouvoir entre les différents acteurs.

L'étude de l'IG Poivre de Penja nécessite de prêter attention aux relations de pouvoir dans la gestion de la ressource commune, du fait de l'hétérogénéité des acteurs de la filière et de l'opportunité économique que l'enregistrement a représenté. Ainsi, dans cet article, nous posons les questions suivantes : L'IGPP parvient-il à produire une gestion partagée de cette nouvelle ressource commune ? Comment l'action collective gère-t-elle les asymétries entre les acteurs ?

METHODES UTILISEES

Nous mobilisons les travaux d'Ostrom pour caractériser le mode de gouvernance de la ressource commune, à savoir la dénomination « poivre de Penja ». Nous considérons notamment les trois types de règles encadrant la gestion des ressources communes, les règles « opérationnelles », « de choix collectifs » et « de choix constitutionnels » (Ostrom, 2005). Cette distinction est utile pour rendre compte de la manière dont les règles peuvent être transformées. Nous considérons aussi les principes de « performance institutionnelle ». Toutefois, cette grille de lecture a ses limites, notamment dans sa capacité à prendre en compte les relations de pouvoir (Weinstein, 2014). Or, les actions collectives peuvent échouer lorsqu'elles ne prennent pas en compte l'hétérogénéité entre les acteurs qui peut réduire la capacité d'une partie des acteurs à tirer bénéfices d'une ressource et donc décourager leur participation (Peluso & Ribot, 2020). Plusieurs travaux ont proposé une extension du cadre ostromien à partir de la théorie du pouvoir de Luke (2005) (Bribois et al., 2019 ; Clément, 2010).

Nous appliquons cette grille aux données collectées dans le cadre d'une enquête de terrain conduite en novembre et décembre 2016. Notre matériau est constitué de 51 entretiens semi-directifs : 24 producteurs enregistrés, 4 producteurs non-enregistrés, 12 distributeurs et 11 acteurs institutionnels. Les entretiens ont été retranscrits in extenso. Nous nous appuyons également sur des documents techniques (cahier des charges, comptes-rendus de réunions etc.).

RESULTATS

L'IGPP a permis de construire une association impliquant des représentants de l'ensemble de la filière. La

¹ Tankam Chloé. CIRAD, UR Forêts et Sociétés, Montpellier, France (chloe.tankam@cirad.fr).

gestion durable de la ressource reste néanmoins prise dans un double faisceau de contraintes qui se renforcent : des droits d'accès à la ressources fragilisés et la capacité à effectivement tirer bénéfices de la ressource limitée. Les droits d'utilisation de la dénomination sont impactés par les insuffisances de l'environnement institutionnel qui freinent la mise en place du contrôle. Cela a pour conséquence d'affaiblir la réputation du produit et les bénéfices pour l'ensemble des producteurs. En revanche, la contrainte est renforcée pour les petits producteurs soumis à une organisation qui tient insuffisamment compte de leurs contraintes, traduisant un rapport de force en leur défaveur. La construction d'un centre de conditionnement est une réponse insuffisante à ce double enjeu d'accès aux droits et de profitabilité.

INTERPRETATION

Nous partons des principes de performance institutionnelle définis par Ostrom (2005) pour étudier le fonctionnement de la structure de gouvernance. L'IGPP repose sur la délimitation de la ressource, une action collective attentive à l'enjeu de représentativité des différentes catégories d'acteurs et au risque de « qualité-exclusion » (Belletti et al., 2016). Les difficultés tiennent principalement dans l'organisation du respect des règles. En effet, la mise en œuvre de l'IGPP a révélé les limites de l'Accord de Bangui et les difficultés pour l'Etat à lutter contre les usurpations. L'affaiblissement de la réputation du produit impacte l'ensemble des producteurs.

Toutefois, la lutte contre les aléas moraux n'est pas le seul levier dans la gestion durable de la ressource. L'action collective doit tenir compte de l'hétérogénéité des acteurs pour inciter les acteurs à s'enregistrer et changer leurs pratiques. Malgré des appuis techniques, les objectifs de l'association prennent insuffisamment en compte les principales contraintes techniques et financières des petits producteurs face à une production elle-même spécifique. Par ailleurs, nous montrons que l'organisation de l'association ne permet pas de garantir le prix plancher du kilo de poivre revu pourtant chaque année à la hausse. Enfin, les leviers dont disposent les petits producteurs pour faire évoluer ces règles sont limités. Leur implication au niveau opérationnel est en réalité cadrée à des niveaux supérieurs qui leur échappent.

Considérant ces différents enjeux, nous étudions la réponse que constitue le centre de conditionnement. Le contrôle des produits bute de nouveau sur les fragilités des institutions nationales mais aussi locales. Enfin, les services attachés au conditionnement représentent des coûts supplémentaires que les petits producteurs ne sont pas certains de pouvoir répercuter sur des marchés locaux étroits. De plus, l'accès à l'export ou à des marchés plus qualitatifs localement ne fait pas l'objet d'un accompagnement spécifique. Or, le centre seul suffit pas organiser l'accès aux marchés et échoue à canaliser la filière.

Si nous discutons de la profitabilité du poivre à partir des règles élaborées, nos données mériteraient d'être étayées par une enquête quantitative. Par ailleurs, certains travaux peuvent être utilement convoqués

pour mieux appréhender le rôle de l'Etat qui revendique la propriété de l'IG (Ongolo, 2015). Enfin, l'attribution des modalités de gouvernance à des rapports de force défavorables aux petits producteurs mériterait une analyse affinée des stratégies de pouvoir, allant au-delà de l'opposition entre acteurs dominants et petits producteurs. Il convient aussi de considérer les complexités et limites de la recherche de représentativité (Marie-Vivien et al., 2019).

L'IGPP s'est construite autour d'acteurs d'importances différentes. Cette hétérogénéité, qui est le moteur initial de la filière, se maintient malgré une gouvernance collective. Or, dans un contexte de fragilité institutionnelle, la capacité des petits producteurs à tirer profit de la ressource est un levier non négligeable, bien que non suffisant, pour favoriser une gestion durable pour tous. L'IGPP pâtit des faiblesses institutionnelles et d'une insuffisante prise en compte des contraintes des petits producteurs.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le Comité d'organisation pour avoir fourni ce modèle et la plupart des instructions détaillées qu'il contient.

REFERENCES

- Belletti, G., Chabrol, D., et Spinsanti, G. (2016). Échapper au piège « qualité-exclusion » dans les indications géographiques : Réflexions sur le cas du poivre de Penja. *Cahiers Agricultures*, 25(5), 55002.
- Brisbois, M. C., Morris, M., & de Loë, R. (2019). Augmenting the IAD framework to reveal power in collaborative governance—An illustrative application to resource industry dominated processes. *World Development*, 120, 159-168.
- Clement, F. (2013). For critical social-ecological system studies: integrating power and discourses to move beyond the right institutional fit. *Environmental Conservation*, 40(1), 1-4.
- Lukes, S. (2005). Power and the Battle for Hearts and Minds. *Millennium*, 33(3), 477-493.
- Marie-Vivien, D., Carimentrand, A., Fournier, S., Cerdan, C., et Sautier, D. (2019). Controversies around geographical indications: Are democracy and representativeness the solution?. *British Food Journal*.
- Ongolo, S. (2015). On the banality of forest governance fragmentation: Exploring "gecko politics" as a bureaucratic behaviour in limited statehood. *Forest Policy and Economics*, 53, 12-20.
- Ostrom, E. (2005). Understanding institutional diversity. In *Understanding Institutional Diversity*. Princeton university press.
- Peluso, N. L., et Ribot, J. (2020). Postscript: A theory of access revisited. *Society & Natural Resources*, 33(2), 300-306.
- Weinstein, O. (2013). Comment comprendre les « communs » : Elinor Ostrom, la propriété et la nouvelle économie institutionnelle. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, (14).